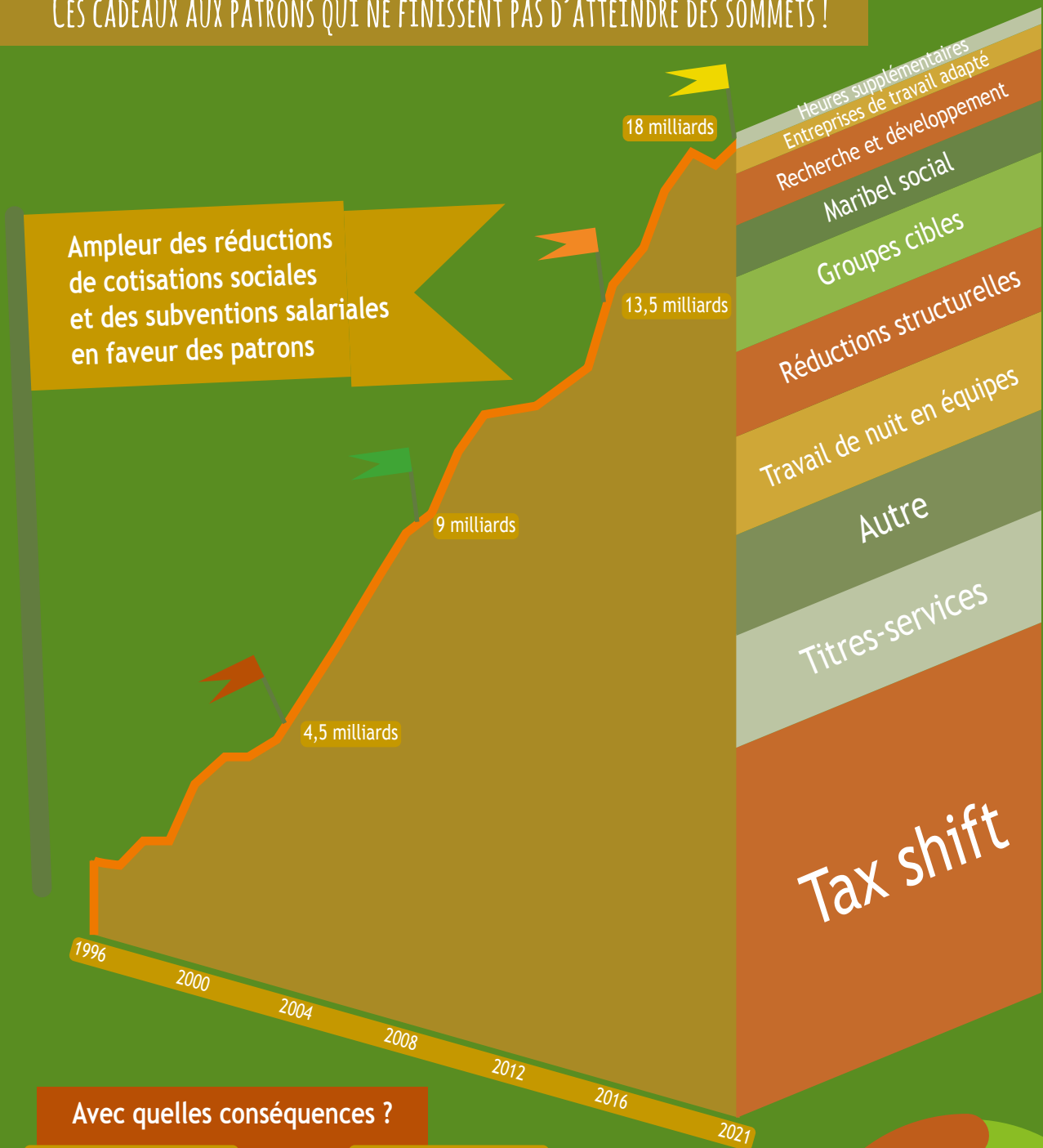


CES CADEAUX AUX PATRONS QUI NE FINISSENT PAS D'ATTEINDRE DES SOMMETS !



Avec quelles conséquences ?

Définancement de la Sécurité sociale

Une partie des cadeaux aux patrons se fait sous la forme de réduction de cotisations sociales. Or, ces cotisations sociales sont la principale source de financement de la Sécu. En réduisant ces cotisations sociales, on met la Sécu sous pression avec pour conséquence, une diminution des prestations.

Blocage des salaires

Ces subventions salariales ainsi qu'une partie du Tax shift ne sont pas prises en compte lorsqu'on calcule la norme salariale, limite que nos augmentations de salaire ne peuvent dépasser. On fait comme si ces cadeaux aux patrons n'existaient pas ce qui fait artificiellement gonfler les salaires des travailleurs belges par rapport aux pays voisins. La norme salariale s'en voit diminuée.

1996

Patrons
de 37 à 44%

Travailleurs
de 63 à 56%

2019

La part des richesses qui revient aux travailleurs est passée de 63 à 56% entre 1996 et 2019 : un partage toujours plus injuste